

Suite à l'annulation de l'ensemble de nos rendez-vous pour participer à la lutte contre le virus COVID-19, nous vous remercions de nous adresser par mail dès que possible les documents demandés ci-dessous.

Consignes :

Privilégiez le **format Pdf** pour la numérisation de vos documents (éviter au maximum les photos)
Envoyez vos documents uniquement sur l'adresse suivante : contact@acogera.fr
Joignez de préférence toutes vos pièces jointes dans un seul mail
Nous rappeler votre nom, prénom et numéro d'adhérent

Comptabilité sur registre papier :

- Les pages des 12 mois du livre comptable
- L'état récapitulatif annuel de vos recettes et dépenses

Comptabilité sur logiciel comptable :

- Le grand-livre
- La balance
- Le fichier FEC ou attestation de conformité FEC du logiciel

➔ Si vous utilisez le **logiciel BNC Express**, adressez-nous uniquement le fichier de sauvegarde (sauvegarde de type « compacte » : le fichier avec une extension « .ZZD »)

Les pièces justificatives suivantes :

- **URSSAF** : Régularisation des cotisations 2018 et appel de cotisations 2019 (document de 2 feuilles recto-verso reçu entre mai et juillet 2019)
(Pour les activités artistiques : les appels de cotisations trimestriels de la maison des artistes)
- Attestation(s) de déductibilité des contrats d'assurances **Madelin**
- Le **relevé bancaire** au 31/12/2019 (et du 01/01/2019 si 1ère année adhésion ACOGERA)
- Etat de **rapprochement bancaire** annuel
- Facture des **immobilisations** acquises en 2019 (matériel/mobilier dont le prix d'achat est > 600 € TTC)
- Facture et attestation de présence aux **formations** éligibles au crédit d'impôt formation (formations payantes, avec un numéro d'agrément d'organisme de formation. Rappel pour les professions de santé : les formations DPC ne sont pas éligibles au crédit d'impôt)
- Pour les activités assujetties à la **TVA** : les **déclarations CA3** mensuelles ou trimestrielles de 2019, ou la déclaration CA12 de 2019 si elle est déjà établie
(voir notice pour impression TVA rubrique Télécharger sur notre site : www.acogera.fr)

Les informations complémentaires suivantes :

- **Frais de voiture** : Modèle, puissance fiscale, nombre de kilomètres professionnels
- Frais mixtes éventuellement déductibles : nature, montant total et % professionnel
- Frais de blanchisserie éventuellement déduits
- Nous communiquer toutes informations ou événements intervenus sur 2019 (changement d'adresse professionnelle et personnelle...)

Pour les personnes qui n'ont pas souscrit notre service « Rédaction 2035 » ou « Service Plus »

Les **imprimés** « ACOGERA » préparés :

- ✓ Annexe « Divers à réintégrer »
- ✓ Annexe « Divers à déduire » et « pertes et gains divers »
- ✓ Renseignements complémentaires
- ✓ Tableau des immobilisations et amortissements
- ✓ Contrôle de votre TVA

Votre **déclaration 2035 remplie et signée**

Ces imprimés qui vous ont été adressés par courrier en fin d'année 2019 et la déclaration 2035 sont téléchargeables sur le site www.acogera.fr